

## SÉCURITÉ ET DISCIPLINE

Un guide sécurité destiné aux élèves et aux parents est disponible sur le site [breizhgo.bzh](http://breizhgo.bzh). Il détaille tous les réflexes essentiels à avoir tels que :

- **jusqu'à l'arrêt de car** : porter un gilet rétro-réfléchissant pour être visible des automobilistes.

- **Attendre à la montée et à la descente du car** : attendre calmement à distance de la chaussée. À la descente, attendre que le car soit suffisamment éloigné afin d'avoir une visibilité maximale avant de traverser.

- **Dans le car** : LE PORT DE LA CEINTURE EST OBLIGATOIRE.

- **Le transport des élèves en maternelle** peut être autorisé sous réserve d'un accompagnement de l'élève à l'arrêt de car lors de la montée et de la descente du car.



## COVID 19 MESURES SANITAIRES RENFORCÉES

Un certain nombre de mesures sont prises pour lutter contre la propagation du virus COVID-19 :

- Les chauffeurs sont équipés d'un masque.
- Le port du masque est obligatoire pour les enfants.
- Un plexiglas est posé entre le chauffeurs et les passagers. Dans le cas contraire, les sièges situés derrière le chauffeur sont condamnés.
- Pour maintenir la distanciation sociale, seul un siège sur deux est occupé dans les cars.
- Les véhicules sont désinfectés une fois par jour.

## CONTACT

Mairie de Questembert  
Place du Général de Gaulle  
56231 Questembert  
**02 97 26 11 38**  
[accueil@mairie-questembert.fr](mailto:accueil@mairie-questembert.fr)

[questembert.fr](http://questembert.fr)



QUESTEMBERT



Région  
BRETAGNE

ANNÉE SCOLAIRE  
**2021 / 2022**

# Le transport scolaire à Questembert

*Comment ça marche ?*



QUESTEMBERT

## LE TRANSPORT SCOLAIRE À QUESTEMBERT

Depuis le 1er janvier 2020, c'est la commune qui organise le transport scolaire à destination des écoles primaires. Cela représentait 34 élèves sur l'année scolaire 2020-2021.

Le transport des collégiens et lycéens est quant à lui géré par la Région.

### **Mon enfant peut-il bénéficier du transport scolaire ?**

Pour bénéficier de ce service votre enfant doit être scolarisé sur Questembert. Il existe 4 circuits pour aller vers les écoles maternelles et primaires de Questembert. Pour savoir si vous pouvez bénéficier de ce service, contactez l'accueil de la mairie au 02 97 26 11 38.

## QUELS SONT LES TARIFS ?

La participation familiale est forfaitaire et s'élève à 120€ par an et par enfant. Cette participation descend à 50€ par an pour le 3ème enfant, puis le service est gratuit pour le 4ème enfant.

Le paiement s'effectue directement à l'accueil de la mairie.

## COMMENT ÇA MARCHE ?



### INSCRIPTION TRANSPORT PRIMAIRES

- **Pour une première inscription**

Le formulaire est à compléter à l'accueil de la mairie **jusqu'au 25 juin 2021**.

- **Pour une réinscription**

Un formulaire de réinscription est transmis par l'intermédiaire du chauffeur. Il doit être impérativement retourné **avant le 9 juillet 2021**.

### INSCRIPTION TRANSPORT COLLÉGIENS & LYCÉENS

- **Contacteur la Région Bretagne**

Direction des transports et des mobilités  
Antenne de Vannes  
10 rue de St-Tropez - Bâtiment A  
56 000 VANNES

**Tel : 02 22 51 42 00**

**breizhgo.bzh**



### PAIEMENT & OBTENTION DE LA CARTE

- **Par courrier (jusqu'au 30 juillet 2021)**

Envoyez à la mairie de Questembert, Place du Général de Gaulle, 56230 Questembert :

- votre ou vos chèque(s) à l'ordre du Trésor Public (nom de l'élève au dos),
- une (ou des) enveloppe(s) timbrée(s) à votre adresse pour le retour de la carte (autant que de chèques)
- une photo d'identité (nouveaux inscrits ou renouvellement de carte)

- **À l'accueil (du 16 au 27 août 2021)**

Venez muni de :

- votre règlement par chèque
- une photo d'identité (nouveaux inscrits ou renouvellement de carte)